



PARIS

PUMA(99)9
Non classifié

Non classifié

Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

PUMA(99)9

OLIS : 27-Oct-1999
Dist. : 28-Oct-1999

Or. Ang.

**SERVICE DE LA GESTION PUBLIQUE
COMITE DE LA GESTION PUBLIQUE**

**INITIATIVE EN DIRECTION DES PAYS NON-MEMBRES
DANS LE DOMAINE DE LA BONNE GOUVERNANCE**

**20ème session du Comité de la Gestion publique, Château de la Muette, Paris
28-29 octobre 1999**

Pour tout complément d'informations, prendre contact avec
Geraldine Byrne-Nason, tél. : (33-1) 45 24 80 29,
Mél. : geraldine.byrne-nason@oecd.org

83505

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Or. Ang.

INITIATIVE EN DIRECTION DES PAYS NON-MEMBRES DANS LE DOMAINE DE LA BONNE GOUVERNANCE

1. Le Conseil réuni au niveau des Ministres a demandé à l'OCDE, en mai 1999, d'élaborer une proposition d'initiative sur la bonne gouvernance afin de mieux partager les résultats des activités actuelles de l'Organisation dans ce domaine avec les pays non-membres intéressés, le cas échéant en coopération avec d'autres organisations internationales". Les Ministres ont aussi demandé "un rapport d'étape sur cette initiative". Ils se sont félicités des efforts faits par l'OCDE pour encourager des structures de gestion publique plus efficaces, plus efficaces et plus transparentes dans les pays Membres de l'OCDE comme dans les pays non-membres, grâce à ses activités dans plusieurs domaines -- concernant, par exemple, la gestion du secteur public, la lutte contre la corruption, la réforme de la réglementation, le gouvernement d'entreprise, l'éthique dans la vie publique et les administrations locales et régionales, et les indicateurs du progrès en matière de gouvernance au niveau mondial. Cette note présente, pour examen par les pays Membres, les réflexions préliminaires du Secrétariat sur la façon d'envisager l'exécution de ce mandat.

I. Evolution du contexte dans lequel s'inscrit la gouvernance et rôle de l'OCDE

2. Ces dernières années, l'amélioration de la qualité des mécanismes de la gouvernance, dans le secteur public et dans le secteur privé, est devenue une priorité de premier ordre tant dans les pays de l'OCDE que dans les pays non-membres. Cette évolution, dans les pays non-membres, reflète plusieurs facteurs au nombre desquels on peut citer les récentes crises financières, les défis rencontrés par les économies en transition sur la voie de leur transformation en des économies de marché et les difficultés éprouvées par de nombreux pays pour se doter de leurs propres capacités de développement ; tous ces éléments ont mis en relief les coûts associés à des systèmes de gouvernance médiocres. Plus généralement, la mondialisation, les mutations technologiques rapides et les progrès de la démocratie modifient profondément la relation entre les États, les marchés et la société civile dans tous les pays, et remettent en cause les capacités de gouvernance. S'il n'y a pas de système de gouvernance universel, néanmoins, dans le monde entier, les gouvernements se trouvent confrontés à des défis similaires. Et la transparence et la responsabilité sont aujourd'hui largement perçues comme des conditions systémiques fondamentales pour un fonctionnement stable des économies nationales et de l'économie mondiale.

3. La gestion du secteur public, la lutte contre la corruption, la réforme de la réglementation, le gouvernement d'entreprise, l'éthique dans la vie publique et les administrations locales et régionales, et les indicateurs du progrès en matière de gouvernance au niveau mondial constituent des aspects essentiels des travaux de l'OCDE sur les questions de gouvernance, de même que d'autres aspects comme la fiscalité, la gouvernance des zones métropolitaines et le développement participatif. L'OCDE mène déjà, dans ces domaines, des activités en coopération avec les non-membres, qui reflètent l'intérêt mutuel de l'Organisation et des pays non-membres. On peut en évoquer un certain nombre :

- S'agissant du gouvernement d'entreprise, l'OCDE s'est associée à la Banque mondiale pour créer un Forum mondial sur le gouvernement d'entreprise dans le cadre duquel l'OCDE organise des tables rondes régionales pour promouvoir la mise en œuvre et l'application de ses Principes de gouvernement d'entreprise dans les pays non-membres.

- Des activités en direction des non-membres visant la lutte contre la corruption ont maintenant été lancées dans toutes les grandes régions du monde, notamment, dernièrement, en Asie et dans les pays du Bassin du Pacifique. Le réseau anticorruption pour les économies en transition (il doit aussi en être créé un pour l'Asie) est une source d'information capitale sur les initiatives de lutte contre la corruption aux niveaux national, régional et international.
- Des efforts très importants sont entrepris avec divers pays non-OCDE et des organisations internationales pour assurer une bonne gouvernance dans le domaine de la fiscalité (c'est-à-dire que le montant des impôts soit juste et qu'il soit payé au bon moment et au bon endroit). Cela suppose un système fiscal équitable et cohérent et une administration des impôts capable de gérer le système avec efficacité et de réduire les possibilités de fraude fiscale.
- D'importantes activités en direction des non-membres dans les domaines de la bonne gestion des affaires publiques et de l'éthique sont réalisées dans le cadre du programme SIGMA, qui associe les pays de l'OCDE et des économies en transition de pays non-membres d'Europe centrale et orientale, notamment du sud-est de l'Europe (à l'exclusion de l'ex-République de Yougoslavie et de la Croatie). En dehors de ces actions, les activités d'ouverture dans le domaine de la gestion des affaires publiques et de l'éthique sont beaucoup moins développées et se limitent, pour l'essentiel, à la participation du Brésil et du Chili à certaines activités PUMA, à une coopération avec la Chine et à un atelier dans le cadre du Forum pour les économies de marché émergentes. Des activités intéressantes des non-membres, dans le domaine de la réforme de la réglementation, ont été entreprises au Brésil et on prévoit d'en mener en Asie de l'Est en 2000.
- Les travaux visant la mise au point d'indicateurs du progrès en matière de gouvernance et de gestion publique au niveau mondial, destinés à être intégrés dans la batterie d'indicateurs du développement CAD/Nations Unies/Banque mondiale/FMI, impliquent la participation de certains experts des pays non-membres. Des efforts plus systématiques et qui donnent lieu à une appropriation locale visant à améliorer les systèmes de gouvernance dans les pays en développement sont aussi encouragés par le réseau informel du CAD sur le développement participatif et la bonne gouvernance.
- Des activités d'ouverture ont été entreprises avec les économies en transition et seront maintenant étendues à d'autres régions en ce qui concerne la répartition des fonctions et des ressources entre les différents niveaux d'administration, en particulier les questions de développement économique et de développement de l'emploi au niveau local, et le gouvernement des métropoles, sur la base, dans ce dernier cas, du projet de Principes de l'OCDE pour mieux gouverner les métropoles.

4. Les travaux et activités d'ouverture de l'OCDE dans les domaines mentionnés dans le Communiqué ministériel de 1999 sont très souvent menés en liaison avec des spécialistes des agences et ministères opérationnels. Mais on a, souvent aussi, adopté une approche plus globale comme lorsque ECO analyse les conséquences de certaines politiques au niveau de l'ensemble de l'économie, dans le cadre du Groupe de travail PUMA qui réunit les centres de gouvernement et dans le cadre du projet horizontal sur la réforme de la réglementation pour lequel PUMA travaille en partenariat avec plusieurs directions. Une initiative coordonnée dans le domaine de la bonne gouvernance pourrait accroître l'intérêt de cet effort d'ouverture, et aussi renforcer les activités d'ouverture dans des domaines où leur ampleur est actuellement limitée.

II. Propositions pour les nouvelles étapes de la mise en œuvre de l'initiative en direction des pays non-membres dans le domaine de la bonne gouvernance

5. Le Secrétariat a entrepris d'établir un document qui replace les travaux de l'OCDE sur les questions de gouvernance dans un cadre cohérent. Ce cadre montrera la manière dont les thèmes cités dans le communiqué de la réunion ministérielle s'inscrivent dans un tableau d'ensemble, et aidera à identifier les lacunes dans les travaux de l'OCDE sur les questions de gouvernance. Ce cadre pourrait, à l'avenir, constituer un instrument utile pour les travaux de l'OCDE sur ces questions, et il pourrait être progressivement enrichi par les activités d'ouverture dans le domaine de la bonne gouvernance.

6. Des contacts sont actuellement pris avec un échantillon de pays non-membres dans de nombreuses régions du monde (notamment dans le Sud-Est de l'Europe) pour voir quel intérêt ils portent à l'initiative d'ouverture dans le domaine de la bonne gouvernance. Des contacts sont également pris avec d'autres organisations internationales, notamment la Banque mondiale, le PNUD et des organisations régionales, pour minimiser les duplications d'activités et maximiser les synergies, en identifiant les domaines dans lesquels un travail en commun serait mutuellement bénéfique.

7. Pour lancer l'initiative d'ouverture dans le domaine de la bonne gouvernance, on envisage, en s'appuyant sur les activités déjà entreprises, d'organiser une série de séminaires régionaux en 2000, dont deux pourraient se tenir avant la réunion du Conseil au niveau ministériel. Des « personnalités éminentes » pourraient être invitées à participer à ces séminaires et aussi être associées au processus de suivi. Par ailleurs, PUMA et DAFPE seront associés au deuxième Forum mondial sur la gouvernance et les défis du 21ème siècle qui se tiendra à Brasilia en mai 2000. Cette manifestation promet d'apporter une contribution importante au processus d'ensemble.

8. Ces activités devraient contribuer à faire apparaître une convergence de vues sur la façon de conduire l'initiative d'ouverture dans le domaine de la bonne gouvernance, ce qui pourrait impliquer la mise en place d'enceintes régionales dans ce domaine. Par exemple, les responsables des "centres de gouvernement" dans les pays non-membres de l'OCDE pourraient y être associés. L'expérience a montré, dans bien des cas, que les efforts de réforme sont plus efficaces lorsqu'ils suivent une approche cohérente d'ensemble et que le centre donne une impulsion politique. D'autres moyens permettraient encore d'améliorer la mise en commun des résultats des travaux existants de l'Organisation sur les questions de gouvernance avec les pays non-membres intéressés : on songe, par exemple, à un renforcement de l'effort de communication, à l'utilisation de groupes de discussion électronique et à l'établissement de partenariats avec d'autres organisations internationales

9. Le Secrétariat se propose de rendre compte de ces activités au CESS et autres comités compétents au printemps 2000, avant d'établir un rapport d'étape à l'intention du Conseil, pour sa réunion de 2000 au niveau ministériel.